## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'EMPLACEMENT DES SUPERBOÎTES AUX LETTRES— L'INCIDENCE SUR LA VALEUR DES IMMEUBLES

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre qui répond de la poste, s'il y en a un. Le 24 novembre Fred Masaro est allé se plaindre au Conseil de district de Vancouver-Nord que Postes Canada, sans avertissement et sans souci des personnes, avait installé une superboîte aux lettres devant sa maison. Le ministre sait-il que l'installation de superboîtes aux lettres devant une maison déprécie l'immeuble? D'après une étude effectuée récemment en Ontario, cette dépréciation s'est chiffrée à 7 000 \$ pour une maison de 100 000 \$, et à Calgary à 14 000 \$ pour une maison de 200 000 \$. Est-ce juste?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, je ne suis pas au courant du dossier évoqué par le député. Je ne manquerai pas d'examiner la question dès aujourd'hui.

[Français]

ON DEMANDE QUE LES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS INCOMMODÉS SOIENT DÉDOMMAGÉS

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, alors que le gouvernement a créé un superfiasco en autorisant la superboîte postale, est-ce qu'il va récompenser les Canadiens dont la maison a perdu de la valeur à la suite de l'installation d'une superboîte devant leur propriété?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, il y a une chose quand même qui est claire aux Canadiens, c'est que ceux-ci à l'heure actuelle apprécient de beaucoup plus les superboîtes que les anciennes boîtes vertes toutes rouillées du parti libéral. Monsieur le Président, Décima a fait une recherche cet été, et de ceux qui sont desservis par la boîte en cause, il est démontré que 93,4 p. 100 de ces personnes-là sont satisfaites du service.

[Traduction]

## L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LA MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS— LA POSITION DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Quelle a été sa réaction à une lettre qui dit notamment:

Au nom de notre organisme, qui compte plus de 590 000 adhérents, je tiens à condamner la mesure envisagée par le gouvernement qui risque de contraindre les contribuables canadiens à payer plus cher qu'ils ne le font actuellement pour financer l'industrie pharmaceutique.

Qu'est-ce que le ministre a répondu à la Légion royale canadienne?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, ma réponse est d'encourager cet organisme et tous les autres à pousser les députés néo-démocrates à nous laisser envoyer le projet de loi au

## Questions orales

comité qui pourra l'examiner sous tous ses aspects de sorte que la Légion et tous les autres puissent voir qu'il est avantageux pour le Canada. Il va faire créer des milliers d'emplois, il va améliorer les services de santé des Canadiens, il est juste pour les consommateurs et il mérite leur appui.

M. McCurdy: J'espère que le ministre des Affaires des anciens combattants a écouté cette réponse, qui ne répond à rien.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RÉEXAMINER LE PROJET DE LOI

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, permettez-moi de poser une autre question. Ne pensez-vous pas, étant donné que . . .

M. le Président: A l'ordre. Je sais que le député posera sa question par l'intermédiaire de la présidence.

M. McCurdy: Est-ce que le ministre ne pense pas . . .

Des voix: Non.

M. McCurdy: ... que devant l'opposition du gouvernement de l'Ontario et de l'Association ontarienne des hôpitaux, et en raison de l'aide qu'il a reçue des scientifiques hier et qui l'a laissé pantois, il devrait réexaminer le projet de loi, revenir au point de départ, nous donner un projet de loi conforme aux intérêts des Canadiens et couper les ficelles que tirent les États-Unis?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, si le député est tellement sûr de son opinion, pourquoi n'encourage-t-il pas ses collègues à nous aider à envoyer le projet de loi au comité pour que nous puissions examiner toutes ces questions? Il sait que le projet de loi est bon. Il est nécessaire aussi pour que le Canada participe à ce chapitre important de la recherche sur la santé. C'est à l'avantage des Canadiens, pour que nous puissions mettre au point les médicaments et des traitements et cela va répondre aux besoins de santé des Canadiens aussi bien qu'à l'avantage économique des jeunes Canadiens qui font maintenant de la recherche et qui passent leurs grades dans ce domaine. Ils pourront avoir des emplois au Canada. Je ne comprends pas pourquoi les députés du Nouveau parti démocratique ne veulent pas que ces gens-là travaillent au Canada.

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA SUPPRESSION DU LIEU DE NAISSANCE DANS LES PASSEPORTS

M. John Oostrom (Willowdale): Monsieur le Président, c'est au secrétaire d'État aux Affaires extérieures que je m'adresse. Dernièrement, des groupes au Canada ont fait savoir au gouvernement qu'ils s'inquiétaient de ce que l'indication du lieu de naissance dans les passeports pourrait contribuer dans certains cas à ce que les titulaires deviennent la cible de terroristes. A ce moment-là, le gouvernement s'était engagé à examiner la question. Quand le gouvernement entend-il annoncer les résultats de cet examen?